

De nouveaux pays signent le traité sur les mines antipersonnel

antipersonnel.

Partage international n° [109](#) - Septembre 1997

Le traité sur l'interdiction totale des mines antipersonnel, qui doit entrer en vigueur en décembre, continue d'attirer de nouveaux membres. Lors d'une conférence qui a réuni des représentants de plus de 160 pays à Bruxelles, de nouveaux membres de l'Union européenne ont accepté la Déclaration de Bruxelles qui vise à ne plus produire, ni stocker ou vendre des mines antipersonnel dès la fin de cette année.

Soixante deux pays ont déjà ratifié ce traité. Lorsqu'il entrera en application, il comptera cent quinze pays signataires. La Russie et la Chine, absents de la réunion de Bruxelles, n'ont pas signé le traité. Ces pays sont les principaux producteurs de mines

Sources : El Pais, Espagne

Thématiques : [environnement](#), [politique](#)

Rubrique : [Faits et prévisions](#) (Au fil des années, Partage international a régulièrement publié des articles soulignant les attentes de Maitreya, telles qu'elles ont été présentées par l'un de ses collaborateurs vivant à Londres au sein de la même communauté, à propos d'un certain nombre de changements politiques, sociaux, écologiques et spirituels devant se produire dans le monde. Périodiquement, Benjamin Creme et son Maître ont également partagé leur point de vue sur les développements à venir. Dans cette rubrique intitulée « Faits et Prévisions » notre rédaction analyse les nouvelles, les événements et les déclarations ayant un rapport avec ces prévisions et points de vue.)